

RÉSUMÉS

I. ACTES DU COLLOQUE « PORT-ROYAL ET LA RÉPUBLIQUE : 1940-1629 ? »

Laurent FEDI

Port-Royal : un modèle identificatoire chez les philosophes et pédagogues de la Troisième République

Les penseurs de la Troisième République ont bien conscience du caractère paradoxal de leur intérêt pour Port-Royal si l'on devait s'en tenir au plan doctrinal. Mais Port-Royal est pour eux davantage qu'une doctrine. C'est un exemple de dévouement au vrai, d'indépendance d'esprit, de résistance au pouvoir, de sociabilité intellectuelle, qui fait sens au-delà de sa contingence historique. C'est une expérience singulière qui, en d'autres circonstances, aurait pu modifier le cours de l'histoire. La référence à Port-Royal fonctionne ainsi comme un élément d'histoire contrefactuelle au service d'une généalogie symbolique du républicanisme. Cette opération, très utile pour légitimer les réformes en cours, passe toutefois par une appropriation sélective qui n'exclut pas un effet de distanciation.

Mots-clefs : Républicanisme ; Éducation

Simon ICARD

Port-Royal, l'Église et la République : histoire d'un ralliement.

Structurant les études port-royalistes, la distinction ou l'opposition de Port-Royal et du jansénisme du XVIII^e siècle résultent d'une longue élaboration. L'assomption républicaine de Port-Royal et le progressif ralliement des catholiques à Port-Royal en furent deux étapes capitales. Ces deux mouvements convergent dans les années 1920 et aboutissent au consensus institutionnel sur lequel reposent aujourd'hui encore les études sur Port-Royal et le jansénisme.

Mots-clefs : Jansénisme ; Port-Royal

Philippe LUEZ

Racine enfant, ou la République en danger ?

L'inauguration, en 1910, de la statue de Racine enfant à La Ferté-Milon, sous le patronage de Jules Lemaître, fut l'occasion d'une polémique qui gagna jusqu'à la presse nationale. Cette campagne s'inscrit dans les luttes entre laïcité et cléricalisme du début du siècle puisque la statue, voulue par les cléricaux, honore le Racine enfant de Port-Royal. Elle pose également la question de la relecture des rapports de Port-Royal avec l'Église.

Mots-clefs : Jean Racine ; Laïcité

Guillaume MÉTAYER

Anatole France, Port-Royal et Pascal, ou la pensée de derrière la tête

Figure tutélaire de la République au tournant des XIX^e et XX^e siècles, Anatole France a entretenu un rapport ambivalent avec Port-Royal. S'il n'a pas caché son admiration tant pour les méthodes d'éducation des Petites écoles que pour Jean Racine, son approche de Pascal est symptomatique de la façon dont la République laïque a dû composer avec l'héritage religieux de la nation en constituant son canon littéraire et philosophique.

Mots-clefs : Anatole France ; Blaise Pascal

Alexandre de VITRY

Port-Royal aux Cahiers de la quinzaine

Malgré l'antijansénisme explicite de Péguy, hostile à toute doctrine de restriction du salut, et malgré ses réticences à enrôler Pascal dans le combat républicain, force est de constater que son républicanisme est indissociable de son attachement aux *Provinciales*. Aux *Cahiers de la quinzaine*, on cite Port-Royal et le jansénisme comme des ressources toujours vives. C'est que pour Péguy et ses collaborateurs (Halévy, Benda, Suarès), comme pour de nombreux républicains de l'époque, Port-Royal constitue une forme d'utopie dont on peut s'inspirer au présent. C'est ce que font les *Cahiers de la quinzaine*, dont le caractère collectif ne prend sens que dans la mesure où chacun s'y épanouit personnellement, dans un état de liberté maximale.

Mots-clefs : Charles Péguy ; *Cahiers de la quinzaine*

Christophe CORBIER

Renan et Port-Royal : la liberté, la science et la République

De la contestation à l'acceptation, l'héritage de Port-Royal a été diversement évalué par Ernest Renan. Commençant dans les années 1840 par une attaque en règle des érudits de Port-Royal et de leurs admirateurs au nom de la science contemporaine, Renan s'est ensuite interrogé sur la place de Port-Royal dans l'histoire politique française. Ses deux essais sur le livre de Sainte-Beuve lui donnent l'occasion de relire le moment Port-Royal à la lumière de ses principes libéraux, tout en contestant le libéralisme de Guizot comme celui de Lamennais. Enfin, dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Renan manifeste son ralliement au « parti » de Port-Royal peu après son tournant républicain, en tissant des liens avec son propre itinéraire spirituel et intellectuel.

Mots-clefs : Science ; Libéralisme.

Alain LAQUIÈZE

Port-Royal et les républicains de 1848

Ce que les républicains de 1848 retiennent de l'héritage d'un Port-Royal réinventé à leur profit, c'est le refus d'une verticalité monarchique du pouvoir au profit de la reconnaissance de la souveraineté du peuple et de la place prépondérante de la délibération parlementaire, ce sont également l'affirmation des libertés individuelles, à commencer par la liberté de conscience, sans oublier la séparation entre l'Église et l'État, ainsi que la défense d'un pluralisme au sein même de l'Église catholique. Toutes ces idées agitent les constituants de 1848, sans pour autant que l'on soit dans une atmosphère de combat laïcard. En outre, la construction d'une république, fondée nécessairement sur la vertu, comme l'enseignait Montesquieu, pouvait inspirer les sectateurs de Port-Royal qui voyaient dans sa morale rigoriste, notamment dans celle de Pascal, une source d'inspiration.

Mots-clefs : Liberté de conscience ; Morale républicaine.

Valérie GUITTIENNE-MÜRGER

L'Évangile et la Liberté : Port-Royal, la Constitution civile du clergé et l'histoire de la Révolution française sous la Restauration

Sous la Restauration, dans l'affrontement entre les défenseurs de l'héritage révolutionnaire et leurs adversaires, qui n'eurent de cesse de

condamner la Révolution et d'en effacer tout héritage, la Constitution civile du clergé, qui avait si fortement divisé la France, occupa une place particulière. Le clergé assermenté fut lui aussi inclus dans la masse de ceux qui devaient expier les crimes de la Révolution et subit à cet effet toutes sortes de pressions, allant de la destitution aux refus de sacrements. De la défense de la Constitution civile par d'anciens assermentés réunis autour de l'abbé Grégoire dans la *Chronique religieuse*, aux premières histoires libérales de la Révolution française, tandis que l'intrusion d'un clergé ouvertement hostile à la Révolution dans la vie politique était de plus en plus violemment dénoncée (missions, Congrégation, jésuites), une étude croisée entre ces ouvrages fondateurs, la presse et des sources manuscrites conservées à la Bibliothèque de Port-Royal, met en évidence des interprétations communes et pose la question de l'influence qu'a pu avoir la stigmatisation du clergé constitutionnel sous la Restauration sur la lecture de la Constitution civile du clergé, conçue comme l'œuvre des jansénistes, et sur l'intégration du mythe de Port-Royal dans le champ historiographique libéral.

Mots-clefs : Libéralisme ; Constitution civile du clergé

Jean DUBRAY

Christianisme et République : leurs affinités profondes selon l'abbé Grégoire

L'abbé Grégoire fut un acteur majeur de l'épisode qui conduisit la France à abolir la monarchie et à instaurer la République en septembre 1792. Son attachement à ce nouveau régime s'est confirmé progressivement au contact des événements et des débats politiques. L'originalité de Grégoire, dans un contexte révolutionnaire, est de replacer les trois termes de la devise républicaine, liberté, égalité, fraternité auxquels il faudrait ajouter le concept de souveraineté du peuple, dans la perspective d'un héritage chrétien.

Mots-clefs : Henri Grégoire ; République

Monique COTTRET

De la République chrétienne à la République citoyenne : les mille et une facettes politiques du prétendu jansénisme

Dans les *Ruines de Port-Royal*, ouvrage paru en 1801 alors que la République agonisait, l'abbé Grégoire célébra un Port-Royal à la fois

modèle, moule et préfiguration des valeurs républicaines. Au-delà de l'évocation nostalgique, ce texte apparaît comme un manifeste d'opposition à la tyrannie, regardant vers le passé pour dessiner les contours d'un avenir meilleur. Cela peut contribuer à expliquer sa fortune historiographique.

Mots-clefs : Henri Grégoire ; *Les Ruines de Port-Royal*

Fabien VANDERMARCO

Le Pérou en Mer du Nord. Nordstrand : une utopie janséniste ?

À la suite d'une tempête qui l'avait partiellement submergée, l'île de Nordstrand fut l'objet d'un programme de réhabilitation mené par des Hollandais à la demande du grand-duc de Holstein. Les amis de Port-Royal furent associés dans ce qu'ils espéraient être un placement rentable. Malheureusement pour eux, l'opération fut un fiasco. Le bruit a couru qu'ils auraient souhaité s'exiler en mer du Nord pour y fonder un État indépendant. Cette rumeur, sans fondement, a été lancée par la mystique Antoinette Bourignon et relayée par Pierre Bayle. Elle a pu contribuer à alimenter l'idée d'un Port-Royal républicain mais aussi, paradoxalement, servir de matrice aux accusations dont furent victimes plus tard les jésuites au Paraguay.

Mots-clefs : Nordstrand ; Antoinette Bourignon

Laurent THIROUIN

La République et le nombre : Pascal penseur de la pluralité

La notion de *pluralité* fait partie du lexique politique de Pascal, comme de son époque. Assimilé un peu rapidement à l'idée de *majorité*, le choix de la pluralité nous semble anticiper un fonctionnement démocratique. Mais ce qui est présenté, dans les *Pensées*, comme la meilleure voie se trouve être aussi l'avis des moins habiles. Après une mise au point lexicographique, cette étude examine les arguments de Pascal pour faire du nombre un critère politique, et le caractère paradoxal de sa défense de la pluralité.

Mots-clefs : Pluralité ; Blaise Pascal

Laurence PLAZENET

L'élection de l'abbesse à Port-Royal : soumission à Dieu, contestation politique ?

L'instauration de l'élection triennale de l'abbesse constitue un des motifs les plus exaltés de l'histoire de la réforme menée par la mère Angélique. La mesure est présentée comme le moyen de préserver celle-ci face à l'éventuelle nomination par le roi d'une abbesse qui lui serait hostile : elle associe de la sorte pouvoir monarchique et exercice d'un dangereux arbitraire. Convient-il de voir plus au-delà, dans le choix d'une élection à la pluralité par les religieuses de la communauté, la promotion d'un principe politique ? Les textes ne donnent guère de gages à une telle lecture du phénomène avant 1665. À cette date, une transformation s'opère. Le souci de discrétion des religieuses et des historiographes de Port-Royal masque une réalité bien plus incisive à considérer les inédits d'Angélique de Saint-Jean.

Mots-clefs : Élection d'abbesse ; Angélique de Saint-Jean

Clément VAN HAMME

Port-Royal et la république de Venise

Le mythe politique de Venise, élaboré par ses historiens officiels au XVI^e siècle, connu à la suite de l'Interdit vénitien une réception spécifiquement française. Au sein de cette réception, les auteurs de Port-Royal font figure d'exception. La république, abordée dans une perspective davantage théologique que politique, apparaît sous leur plume dans toute la complexité qui caractérise sa situation vis-à-vis de l'autorité pontificale. Doit-on y voir un modèle identificatoire pour la communauté augustinienne, ménageant elle aussi face au pouvoir romain une posture ambivalente faite de fidélité et de résistance ? Foyer antijésuite, porte du monde chrétien et étape vers l'orient, Venise et son histoire fournissent à Port-Royal des arguments et des exemples qui l'aident à se penser lui-même.

Mots-clefs : Venise ; Antijésuitisme

Thierry ISSARTEL

Port-Royal républicain ? Léonard de Marandé et les « Blackloists »

Au milieu du XVII^e siècle, sous l'influence des exemples hollandais et surtout anglais, la signification du terme « république » glissa

progressivement vers son acception contemporaine, à savoir un régime politique qui n'est pas monarchique et dans lequel celui qui gouverne n'est pas désigné héréditairement. Les jansénistes ont été accusés, après la Fronde, d'être rebelles à l'autorité tant royale que pontificale, voire «républicains». Si l'accusation est très exagérée, l'étude des écrits de Léonard de Marandé montre toutefois qu'elle n'est pas totalement dénuée de fondement, qu'il s'agisse des polémiques avec le groupe des «blackloists», de la dénonciation des écrits de Jansénius ou de la personnalité d'Antoine Arnauld.

Mots-clefs : Léonard de Marandé ; Blackloists

II. SUPPLÉMENT AU COLLOQUE

Philippe SELLIER et Fabien VANDERMARCO
Pascal et Racine à Saint-Étienne-du-Mont

Le «Journal» de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont pour les années 1898 et 1899 contient d'intéressants détails sur les proches de Port-Royal, dont Racine et Pascal, ensevelis dans les caveaux de l'église et sur la messe qui fut célébrée à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de Racine. Comme l'avait souhaité Jean Mesnard, les *Chroniques de Port-Royal* publient la reproduction photographique de ces notes, accompagnée d'une transcription des passages qui concernent plus particulièrement Port-Royal.

Mots-clefs : Jean Racine, Blaise Pascal

III. VARIA

Denis DONETZKOFF et Anne-Claire VOLONGO
Une deuxième lettre autographe de Saint-Cyran à la bibliothèque de Port-Royal

La lettre datée du 14 août 1615, que Jean Duvergier de Hauranne adressa à Richelieu et dont la bibliothèque de Port-Royal a fait l'acquisition l'an dernier, est un des dix seuls exemplaires autographes connus à ce jour. La relation entre les deux hommes, que l'on pourrait qualifier au départ d'amitié intéressée, se mua progressivement en méfiance puis en

hostilité déclarée jusqu'à l'emprisonnement de l'abbé de Saint-Cyran au donjon de Vincennes. Cette lettre permet d'apporter un éclairage nouveau sur les débuts de cette relation.

Mots-clefs : Abbé de Saint-Cyran ; Cardinal de Richelieu

Pierre POISSANT

L'expressivité, ou le « pays inconnu » des traductions de Port-Royal

Port-Royal est l'un des foyers majeurs de traduction au xvii^e siècle, mais que sait-on exactement du « style » de ces traductions ? La publication du Nouveau Testament dit « de Mons », en 1667, devient l'occasion pour certains jésuites, notamment les pères Maimbourg et Bouhours, de s'illustrer dans une controverse d'abord théologique, mais qui donne lieu à une querelle proprement linguistique. En critiquant entre autres la « préciosité » et le caractère subversif de la langue des Messieurs, les polémistes désignent indirectement l'un des traits saillants du style de Port-Royal : la recherche d'une force rhétorique, valorisant des moyens de traduction contraires à une certaine *doxa*, et plus à même de rendre en français l'expressivité des textes originaux, et notamment du texte sacré.

Mots-clefs : Traduction ; Querelle linguistique

Olivier ANDURAND

L'Appel de 1717 : perspectives d'analyse

Après la fulmination de la bulle *Unigenitus*, quatre évêques français ont choisi de déférer la constitution du pape Clément XI au tribunal suprême de l'Église : le concile général. L'appel qu'ils interjetèrent le 5 mars 1717 est un moment important de l'histoire du jansénisme au xviii^e siècle. Il est aujourd'hui nécessaire de réinscrire l'appel de 1717 dans un contexte d'histoire intellectuelle européenne afin d'en souligner les particularités et les finalités ecclésiologiques. Il s'agit d'abord de mesurer son impact dans le royaume avant de voir les véritables enjeux posés dans le fonctionnement de l'Église. Enfin, il est nécessaire de redonner à la question de la bulle *Unigenitus* sa dimension réelle dans la catholicité en regardant quel a été l'impact de cette opposition dans le monde chrétien européen et, si l'on y ajoute les colonies, mondial.

Mots-clefs : Bulle *Unigenitus* ; Ecclésiologie